



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 26 septembre 2024

(38)

[*Français*]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui à 9 h 00, dans la pièce C-128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Lucie Moncion (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Al Zaibak, Boehm, Boyer, Francis, Forest, LaBoucane-Benson, Loffreda, MacDonald, Moncion, Moodie, Saint-Germain, Seidman et Smith (13).

Autre sénateur présent : L'honorable sénatrice Audette (1).

Participant à la réunion : Pascale Legault, dirigeante principale des services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Shaila Anwar, greffière du Sénat et greffière des Parlements; Philippe Hallée, légiste et conseiller parlementaire; hauts fonctionnaires du Sénat et autres employés de soutien.

TÉMOIN:

Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement.

Conformément au paragraphe 12-7(1) du Règlement du Sénat, le comité poursuit son étude des questions financières et administratives concernant l'administration interne du Sénat.

La présidente fait une déclaration.

Les honorables sénateurs se sont présentés.

CIBA/2024-09-26/411(P) – Agenda Consenté

La présidente fait une déclaration concernant l'agenda consenti.

Après débat, l'honorable sénatrice Moodie propose que l'agenda consenti, qui comprend les points suivants, soit approuvé :

- Procès-verbal du 6 juin 2024 (partie publique et partie à huis clos);
- Procès-verbal du 26 juin 2024 (partie à huis clos);
- Politique sur la petite caisse;
- Fiche d'information : expositions organisées par les sénateurs;
- Cadre pour une demande d'accès à l'information.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2024-09-26/412(P) – Politiques relatives aux cartes d'achat et cartes de crédit pour les voyages d'affaires

Pierre Lanctôt fait une déclaration concernant les mises à jour sur la *Politique sur les cartes d'achat* et *Politique sur les cartes de crédit de voyage*.

La présidente répond à une question.

Après débat, l'honorable sénateur Forest propose que les révisions à la *Politique sur les cartes d'achat* et de la *Politique sur les cartes de crédit de voyage* soient approuvés et que celles-ci entrent en vigueur le 1er octobre 2024.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2024-09-26/413(P) – Items à titre d'information envoyés par courriel

La présidente fait une déclaration concernant les items envoyés par courriel aux membres à titre d'information.

CIBA/2024-09-26/414(P) – Autres Affaires

La présidente fait une déclaration sur la manière de procéder afin de soumettre des demandes pour de nouveaux points à l'ordre du jour de la rencontre du CIBA.

À 9 h 09, la séance est suspendue.

À 9 h 10, conformément à l'article 12-16(1) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos.

À 9 h 20, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La dirigeante principale des services corporatifs

et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,

Pascale Legault

La secrétaire de séance,

Keli Hogan